

## LE NOUVEAU «SILLON ALPIN» : TERRITOIRE EN GESTATION OU INVENTION TECHNOCRATIQUE ?

Bernard Debarbieux \*, Charles Hussy \*\*

**RÉSUMÉ** *Quand le discours politique ou publicitaire anticipe les faits, il est utile de mener en parallèle l'analyse de ces discours et l'examen, en l'occurrence, des faits géostatistiques. Notre recherche dément l'affirmation, dans le contexte du Sillon Alpin, de l'émergence de l'urbain comme manifestation d'une axialité fonctionnelle. La diffusion linéaire de l'habitat et celle, moins accentuée, de l'emploi manifestent un fonctionnement multipolaire, et soulignent également une faiblesse réticulaire.*

• AXE • DIFFUSION URBAINE • ÉCHANGE • FAIBLESSE RÉTICULAIRE • SILLON ALPIN

**ABSTRACT** *When political debate or publicity anticipate facts, it is instructive to analyse them in parallel with geostatistical data. This dual approach refutes the affirmation that urban development in the Sillon Alpin occurs along a functional axis. The linear diffusion of the built environment and, to a lesser extent, the location of employment show a multipolar order as well as a weakly reticulated one.*

• AXIS • EXCHANGE • SILLON ALPIN • URBAN DIFFUSION • WEAK RETICULATED ORDER

**RESUMEN** *Cuando el discurso político o publicitario anticipa los hechos, resulta útil efectuar en paralelo el análisis de estos discursos y el examen, en este caso, de los hechos geoestadísticos. Nuestra investigación desmiente la afirmación, en el contexto del Sillon Alpin, de la emergencia de lo urbano como manifestación de una axialidad funcional. La difusión lineal del hábitat y la, menos acentuada, del empleo manifiestan su funcionamiento multipolar, y subrayan asimismo una debilidad reticular.*

• DEBILIDAD RETICULAR • DIFUSIÓN URBANA • EJE • INTERCAMBIO • SILLON ALPIN

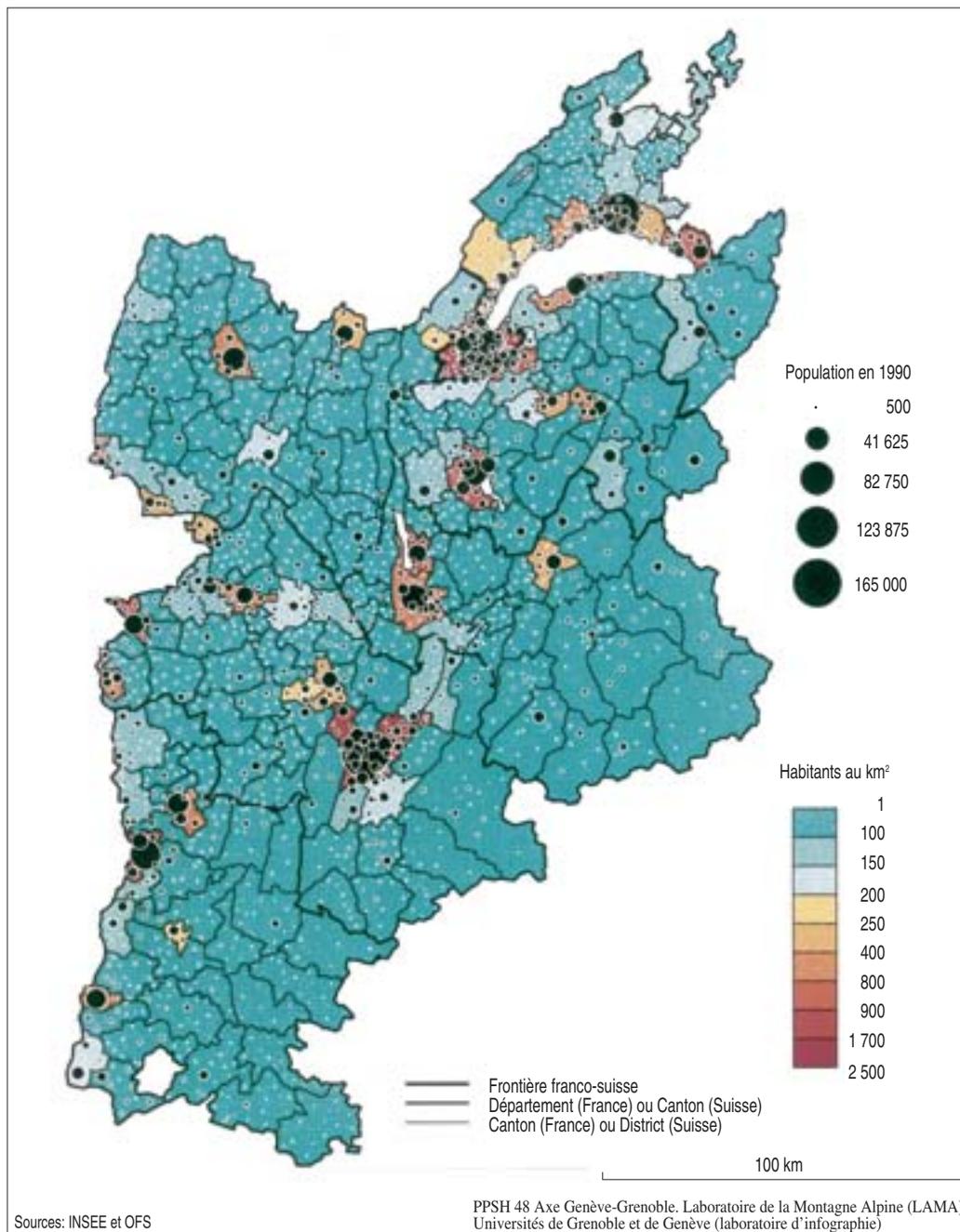
Depuis quelques années déjà, la presse, des élus et des responsables de l'aménagement régional alpin ou rhônalpin parlent de l'émergence du Sillon Alpin. Le terme désigne un ruban de 150 km de long étiré entre les agglomérations de Grenoble et de Genève, via les principales villes de Savoie (Chambéry et Aix-les-Bains) et de Haute-Savoie (Annecy, Annemasse). Bordé de montagnes de Grenoble à Aix-les-Bains, il chemine entre les collines, de cols en vallons, au nord de la cité thermale pour s'épanouir dans la cuvette du Léman.

À partir de 1990, une équipe de géographes et de sociologues, grenoblois et genevois, a cherché à déterminer si

l'on pouvait raisonnablement diagnostiquer l'émergence d'une nouvelle forme spatiale ou d'une nouvelle entité territoriale, ou si le Sillon Alpin n'était qu'un avatar technocratique sans fondement spatial ni territorial. La recherche a été simultanément conduite dans deux directions. D'un côté, des chercheurs (1) ont voulu savoir quels pourraient être les indicateurs statistiques pertinents à retenir pour tenter de révéler les logiques de structuration et de fonctionnement de l'espace régional. Une fois définis, ces indicateurs ont été systématiquement cartographiés au département de géographie de l'université de Genève par Charles Hussy à l'aide du logiciel EdiCart (Édigraphie, Rouen); d'un autre

\* Laboratoire de la Montagne Alpine (LAMA), CNRS, Institut de géographie alpine, 17, rue Maurice Gignoux, 38031 Grenoble Cedex

\*\* Université de Genève, 102, bd Carl Vogt, CH 1211 Genève 4

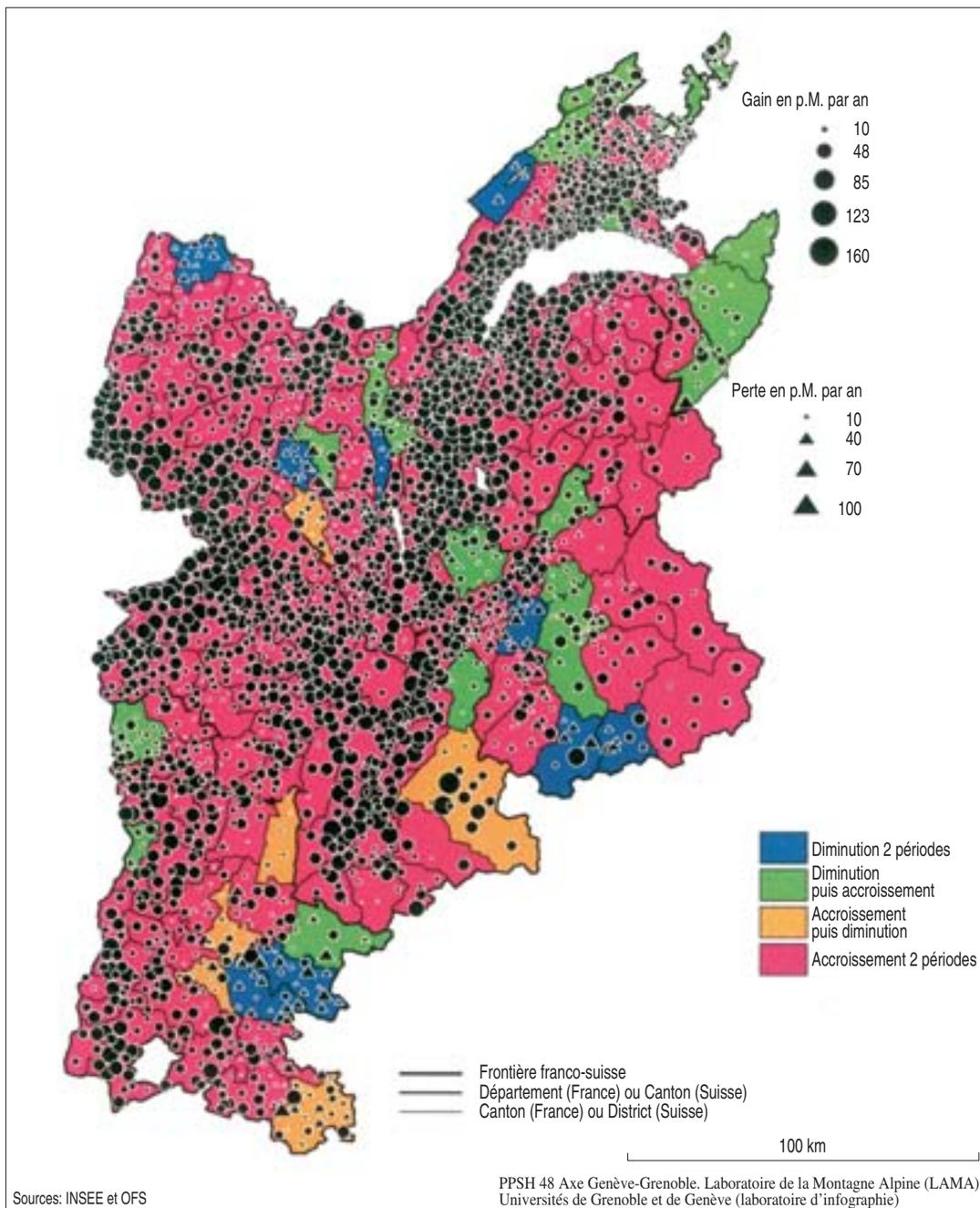


**1. La population résidante sur l'axe en 1990 (Suisse 1988) par canton, district, agglomération.  
 Effectifs par commune**

côté, une seconde équipe de chercheurs s'est intéressée aux représentations mentales et matérielles que l'on donne ou que l'on se donne de l'espace régional. Il s'agissait de déterminer qui intégrait ce nouveau territoire dans ses représentations de l'espace régional, qui en assurait la promotion et par quels médias cette dernière était assurée.

Cet article présente quelques images issues du travail réalisé par la première de ces équipes. Il reprend en les densifiant quelques analyses publiées à l'issue de cette recherche (2).

Les données statistiques cartographiées dans le cadre de cette recherche portaient sur trois domaines susceptibles d'apporter trois types de réponses à l'interrogation initiale: la



**2. L'accroissement de la population entre 1975 et 1990 (Suisse: 1988). Typologie des périodes 1975-1980 et 1980-1990 (Suisse 1982-1988) par canton, district, agglomération et par commune**

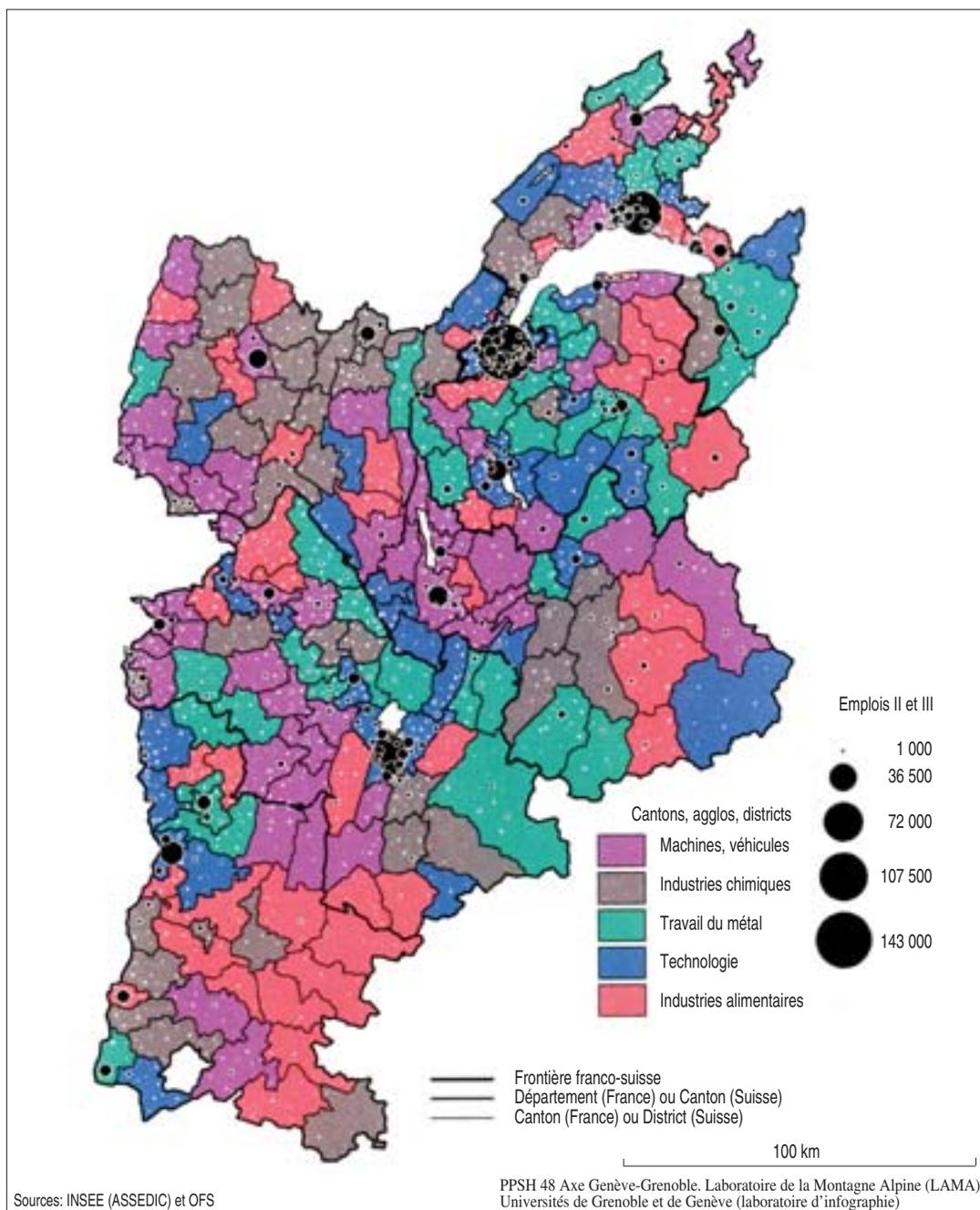
répartition et les mouvements de population; la répartition, la structure et le mouvement de l'emploi; l'enclavement.

**La diffusion linéaire de l'urbanisation**

Les cartes d'effectifs et de mouvement (démographique et spatial) de la population régionale ont permis de montrer la

très nette diffusion de l'urbanisation et de la rurbanisation sur les marges des agglomérations.

La population recensée au début des années 1960 était de 663 000 habitants de Voiron à la frontière franco-genevoise et de 260 000 au-delà. Un quart de siècle plus tard, elle était passée à 1 060 000 habitants de Voiron à la frontière

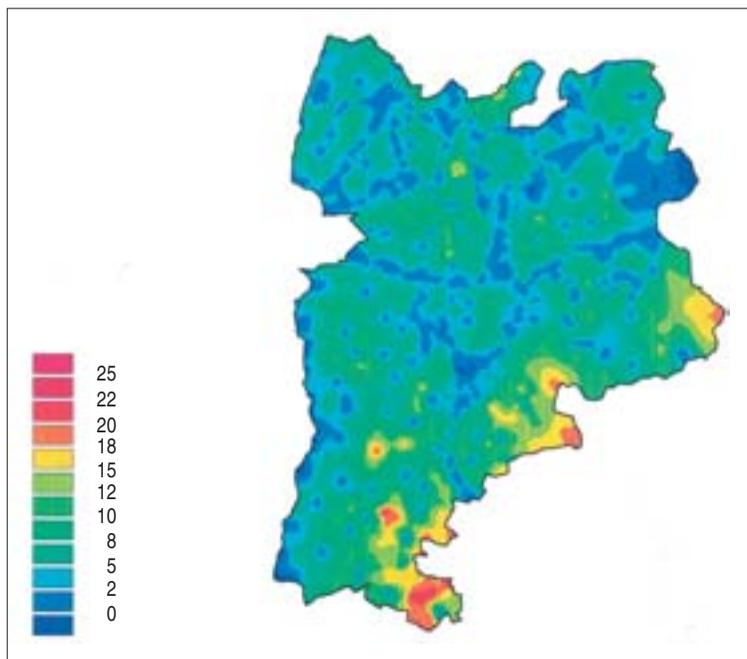


### 3. L'activité industrielle relativement surreprésentée en 1985-1986, par canton, district, agglomération. Emploi II et III par commune

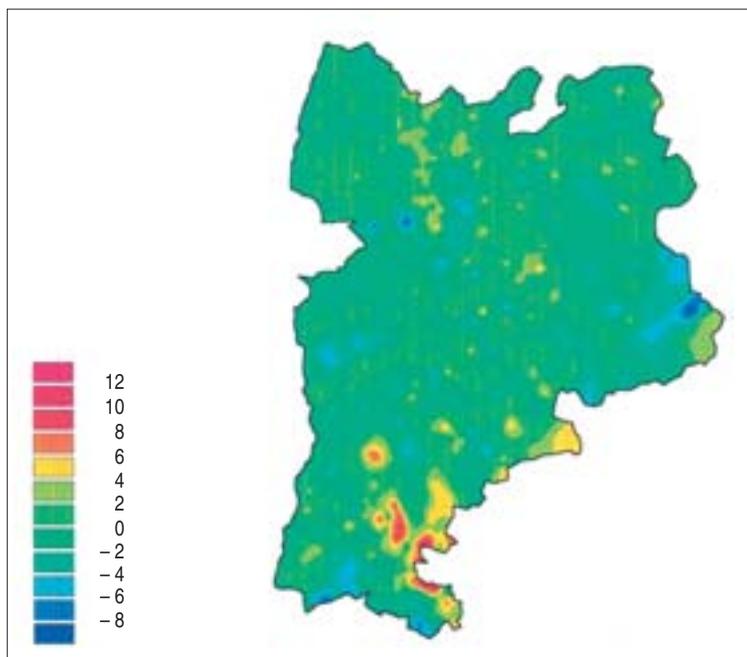
franco-suisse (RGP 1990) et à 360 000 dans le canton de Genève (population moyenne en 1985). Cette forte croissance s'est d'abord concentrée dans les principales agglomérations (Grenoble, Annecy et, dans une moindre mesure Chambéry) et du côté français de la frontière. Mais dans les années 1980, on retrouve les taux de croissance principaux

dans les cantons ruraux situés en périphérie des agglomérations principales.

Ce phénomène bien connu dans les villes françaises contemporaines prend une ampleur toute particulière dans le Sillon Alpin. Ces agglomérations principales étant proches les unes des autres (50 km maximum entre deux



4a. Estimation linéaire de l'enclavement  
Ain, Drôme, Isère, Savoie et Haute-Savoie



4b. Résidu de l'estimation  
Ain, Drôme, Isère, Savoie et Haute-Savoie

Critères utilisés: distance au chef-lieu, distance à l'autoroute, distance au pôle principal, population en 1988, distance à la gare, capacité d'accueil.

viles grandes ou moyennes), la forte croissance de ces secteurs intermédiaires tend à provoquer leur coalescence. De plus, la présence de reliefs montagneux importants et leur caractère répulsif pour l'habitat permanent de familles soumises à une forte mobilité quotidienne canalisent cette urbanisation périphérique dans les secteurs de vallée et, parmi eux, dans le Sillon Alpin. Aussi la rurbanisation des cantons situés à mi-chemin des villes principales est-elle sensiblement plus forte ici que pour des agglomérations françaises de taille comparable installées dans des sites plus uniformes.

### La relative indépendance des bassins d'emploi

Les emplois et leur évolution sur quinze années montre que la diffusion des emplois du centre vers la périphérie des agglomérations est aussi un phénomène important, bien que moins généralisé que celle de l'habitat. Il faut dire que plusieurs secteurs ruraux de la région bénéficient d'une réelle tradition industrielle (Grésivaudan, Combe de Savoie, Albanais).

La ventilation des emplois industriels par grands secteurs de production a confirmé qu'en dehors de quelques rares exceptions, les spécialités variaient beaucoup d'un bassin d'emploi à l'autre. La plupart des branches industrielles représentées n'étant pas même complémentaires, cette situation constitue un signe de faiblesse des échanges industriels entre agglomérations que des enquêtes auprès des industriels nous ont permis de confirmer.

### Des contrastes d'enclavement relativement faibles

La cartographie de l'indice d'enclavement défini par l'INSEE dans son inventaire communal montre que, contrairement aux idées reçues, la plupart des secteurs de montagne de Savoie, de Haute-Savoie et de l'Isère présentent des indices d'enclavement relativement faibles. De ce point de vue, ils n'apparaissent pas vraiment défavorisés par rapport aux secteurs de vallées en général, et au Sillon Alpin en particulier. Hormis

quelques communes situées très à l'intérieur des Alpes (Haute Maurienne et Haut Oisans), les indices restent très en deçà de ceux observés dans les Préalpes drômoises, d'altitude moins élevée certes, mais moins touristiques, moins peuplées et moins bien desservies.

C'est ce qui ressort d'une estimation linéaire de l'enclavement à partir de 6 seulement des 49 critères utilisés par l'INSEE (3) pour le calcul de cet indice montre qu'à eux seuls ces six critères contiennent 72% de l'information synthétisée dans cet indice. Le résidu est particulièrement faible le long et de part et d'autre du Sillon Alpin, alors qu'il devient important dans ces mêmes Préalpes drômoises.

### **Le Sillon, métaphore ou élément de structure spatiale?**

La synthèse des différentes informations cartographiques obtenues dans le cadre de cette recherche invite à penser que le Sillon Alpin ne fonctionne pas comme un axe urbain. La linéarisation de l'urbanisation facilitée par la densité du réseau urbain et le caractère relativement répulsif des versants pour l'habitat permanent ne suffit pas à susciter des solidarités et des dépendances territoriales qui seules peuvent conduire à la formation d'un axe urbain. Elle provoque un bouleversement des paysages, une augmentation considérable des migrations alternantes et une densification des infrastructures routières, mais pour le moment, elle ne semble pas avoir eu d'influence majeure dans d'autres domaines, et dans la vie économique en particulier.

La seconde partie de la recherche, nettement axée sur l'étude des représentations et des stratégies territoriales des

principaux acteurs et de l'ensemble de la population, a montré que l'évolution des pratiques résidentielles n'avait pas eu non plus de conséquences majeures sur les sentiments d'appartenance ni sur les comportements de loisirs. À leur manière, ces conclusions renforcent celles auxquelles cette première analyse nous a conduits (4).

(1) Ont collaboré dans cette équipe Charles Hussy (Genève), Henri Chamussy, Jean David, Bernard Debarbieux et Pierre Dumolard (Grenoble).

(2) Les données proviennent d'un fichier informatique de 1988.

(3) Ces six critères sont la distance au chef-lieu de canton, à l'échangeur d'autoroute, à la gare de voyageurs, au pôle urbain principal, l'effectif de population résidante et la capacité d'accueil touristique). La liste des 43 autres critères est donnée dans l'inventaire communal de l'INSEE.

(4) Le rapport correspondant à cette recherche devrait être publié dans le courant du printemps par l'Institut de Géographie Alpine. Il sera possible de se le procurer en le commandant à l'adresse suivante: 17 rue Maurice Gignoux, 38031 Grenoble Cedex.

---

### **Références bibliographiques**

*Inventaire communal 1988, communoscope: 73 Savoie*, Paris: INSEE-SCEES, 127 p.

*Inventaire communal 1988, communoscope: 74 Haute-Savoie*, Paris: INSEE-SCEES, 127 p.

*Inventaire communal 1988, communoscope: 38 Isère*, Paris: INSEE-SCEES, 167 p.

---

Le GIP RECLUS publie, dans la collection «Géographiques»

## **La Ville contre l'État**

**Serge Wachter**

économiste et sociologue, professeur

*Des métropoles triomphantes contre un État déshabillé ? Tandis que l'État devient « modeste », la ville prend du poids dans le territoire et les institutions, entre dans des réseaux internationaux, et son maire se fait entrepreneur.*

*En même temps la question sociale y prend de nouvelles dimensions, nourrissant des plaidoyers pour la désurbanisation: les voies de la postmodernité sont controversées.*

*De quoi inviter à une réflexion sur l'art de gouverner les territoires, et à rechercher des rapports inédits entre des villes et un État soucieux de cohésion sociale plus que de compétition.*

1995, 12 x 19,7, 96 p., ISBN 2-86912-061-0 (95 F). Diffusion La Documentation Française